Image not found or type unknown

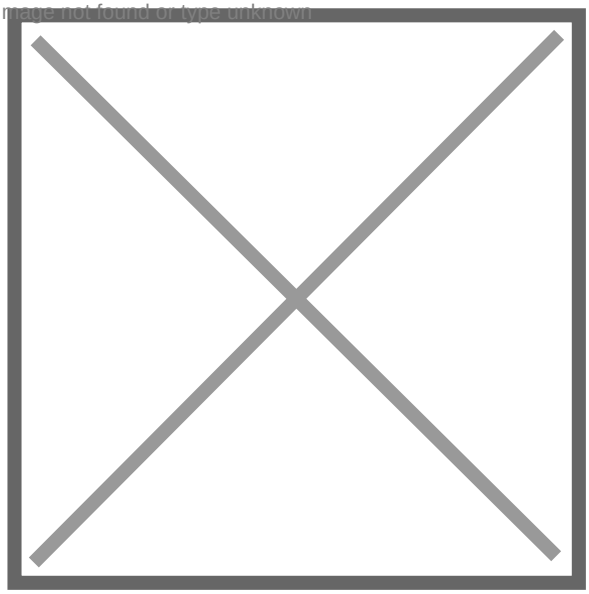

Visa de retour de France au Maroc.

Par **megalili**, le **11/06/2012** à **22:14**

Bonjour,
je passe ce message pour avoir des informations supplémentaire sur la loi du visa de retour.

mon cas est assez spécial.mon mari travail en France comme un scientifique en CDD et il a des titre de séjour qui correspond au date du contrat. et moi je travail au Maroc dans la fonction public.

dans le but que je puisse avoir le titre de séjour du même que de mon mari.j ai déposer un visa de type D conjoint de scientifique de trois mois, entrée MUTI.
avec titre de séjour a solliciter des arrivée en France.
et je l ai eu, ce que je veux c est de savoir est ce que je type de visa je peux entrer et sortir du France durant la période de sa validité si jamais je veux faire des aller et de retour?
et si jamais ce type de visa ne me permet pas de faire ça, est ce que je peux avoir un visa de retour pour le Maroc? et quelles sont les démarches, les chances, et les délais pour l avoir?

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés